

HONORAIRES DE VENTE (TTC)

	MONTANT TOTAL DE LA TRANSACTION		
TYPE DE MANDAT	0 - 100.000 €	101 - 300.000 €	+ de 300.000 €
Mandat Non Exclusif	8%	7%	6%
Mandat Expert Exclusif	7%	6%	5%
Mandat Expert Equitable	3,5% *	3,0% *	2,5% *

^{*}Honoraires charge acquéreur

ARTHURIMMO.COM GIGNAC BAREME DES HONORAIRES au 01/01/2018 LOCATION / GESTION

LIDES fait, tranches)	A LA CHARGE DE
	- bailleur : 300,00 - locataire : 300,00
yer mensuel	- bailleur
yer mensuel	- locataire
yer mensuel	- bailleur
yer mensuel	- locataire
yer mensuel	- bailleur
yer mensuel	- locataire
yer mensuel	- bailleur
yer mensuel	- locataire
•	- bailleur
	- locataire
yer mensuel	- bailleur
yer mensuel	- locataire
loyer annuel	preneur
du montant du loy	er mensuel hors char
0	oyer mensuel oyer mensuel oyer mensuel oyer mensuel loyer annuel du montant du loy

^{*} TVA au taux en vigueur de 20%

^(*) le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférie ou égal à un plafond fixé par voie réglementaire :

^{- 8€/}m² pour la visite, la constitution du dossier locataire et la rédaction de bail

^{- 3€/}m² pour l'état des lieux